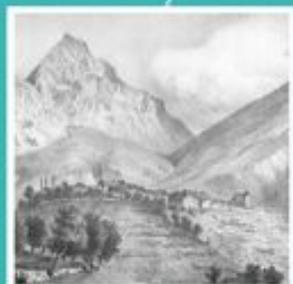
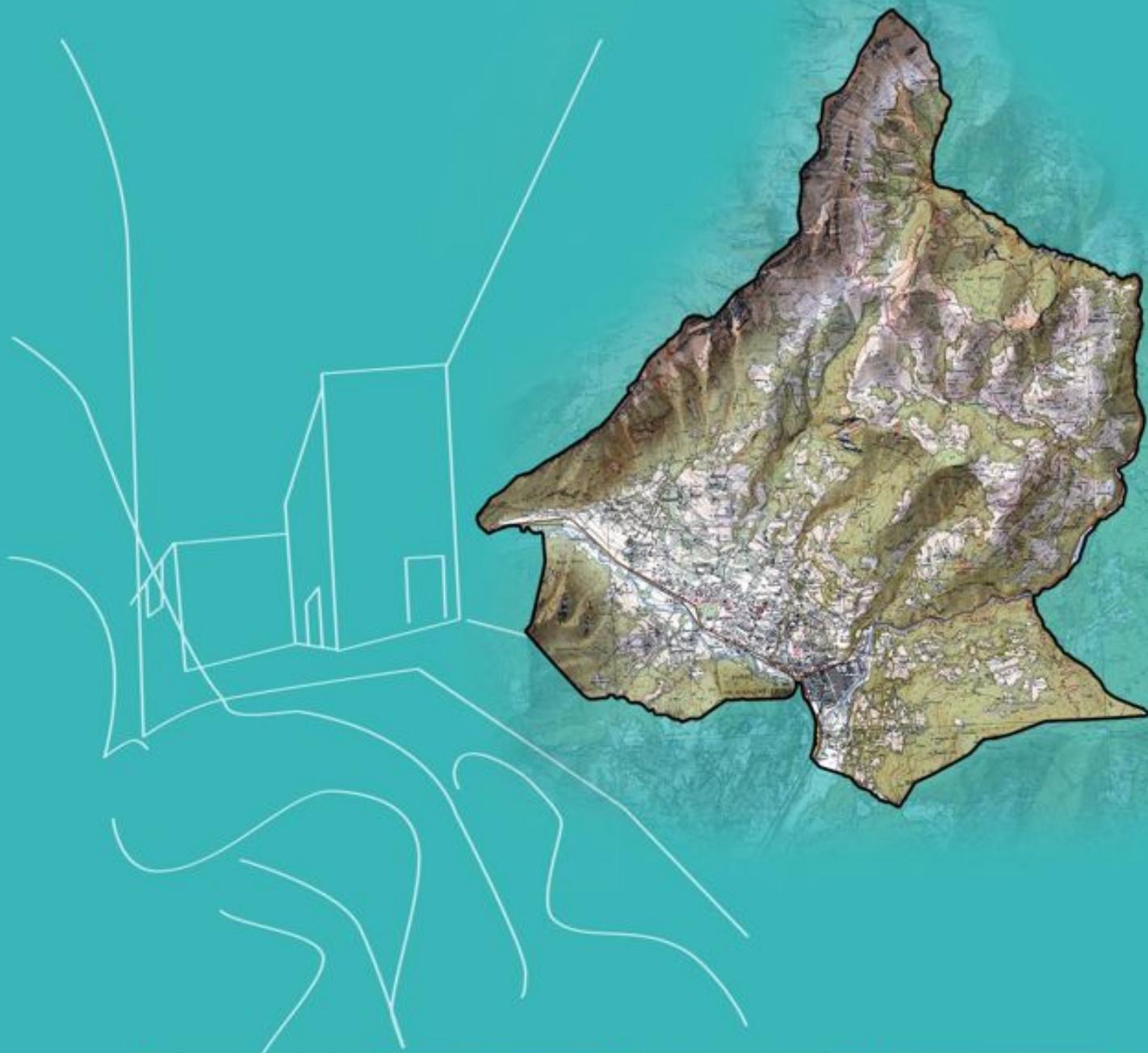


# Cahier d'architecture d'Ugine

Toute rénovation ou construction nouvelle va marquer l'environnement de façon durable



# Objectifs

À la demande de la ville d'Ugine, ce cahier d'architecture a été réalisé par le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de la Savoie, avec l'aide de Mickaël Girard, architecte conseiller. Il se présente, dans la continuité de la charte architecturale et paysagère du territoire d'Albertville-Ugine, comme une boîte à outils à destination des candidats constructeurs et/ou rénovateurs.

Il regroupe des données de compréhension de l'espace ugiinois notamment par le biais d'un état des lieux des différentes entités qui structurent la ville ; un ensemble d'éléments qui permettront au particulier d'affiner son projet ; et enfin des renvois sur des ouvrages et des structures favorisant l'approfondissement de certaines questions.

## Sommaire :

Page 1.	Ugine en quelques dates
Page 2.	Le paysage Ugiinois
Page 2.	Entre montagnes et rivières
Page 4.	Le bourg ancien
Page 6.	Les différents quartiers
Page 8.	Les difétretns villages et hameaux
Page 11.	Les alpages
Page 12.	Les aciéries de Paul Girod
Page 14.	L'usine, le Phalanstère et les Charmettes de Maurice Brailard
Page 16.	Le Nouveau Village de Robert Fournez
Page 18.	Les constructions d'Amédée Bugnard
Page 20.	Les cités d'Henri-Jacques Le Même
Page 22.	Les nouveaux quartiers
Page 24.	Éléments de réflexion pour le candidat constructeur
Page 24.	Construire ou rénover
Page 25.	Habiter groupé
Page 26.	Bien concevoir pour mieux vivre
Page 27.	S'exprimer tout en respectant l'existant
Page 28.	Garder des préoccupations énergétiques
Page 29.	Répondre aux besoins complémentaires
Page 30.	Pour aller plus loin



# Ugine en quelques dates :

## • Aux origines :

Ugine profite d'un site particulièrement propice à l'installation des hommes. Le relief relativement prononcé permet aux occupants de se mettre à l'abri des divagations des cours d'eaux nombreux qui parcourent le territoire communal. En effet, ces rivières ont régulièrement fait l'objet de crues. Les plus anciennes connues, au VIII<sup>e</sup> siècle, auraient dégradé une voie romaine et conduit à privilégier le col de Tamié pour relier Albertville à Annecy.



Durant la période féodale, Ugine se trouve dans une zone clef du conflit opposant les comtes de Savoie avec le Faucigny, le Genevois et le Dauphiné.

## • Les conflits de la période médiévale

De l'an Mil jusqu'au milieu du XIV<sup>e</sup> siècle Ugine est un site frontalier stratégique des Comtes de Savoie dans le cadre des politiques de voisinage complexes qui les opposent aux dauphins via les comtes de Genève et les barons du Faucigny.

Un château contrôle la route de l'Arly en direction du Faucigny ainsi que la cluse donnant sur les domaines du comte de Genève.

Un bourg fortifié groupé autour de son église et d'une halle se constitue à distance avec, en dehors de l'enceinte, des maisons fortes appartenant à des familles nobles.

En 1255, dans le cadre d'une politique de confortement des frontières, des franchises sont accordées aux habitants du bourg favorisant son développement.

En 1285, le château est attaqué par le Dauphin et en 1335 par Hugues de Faucigny. Le développement de la commune est d'autant plus ralenti qu'un épisode de peste succède aux conflits.

## • Les étapes du développement économique

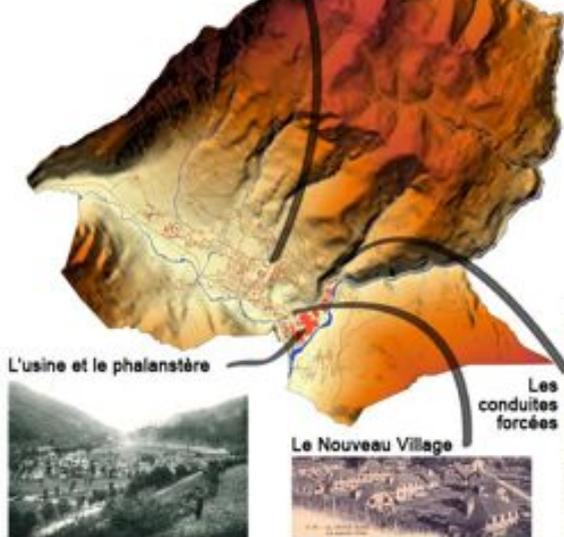
Ce n'est qu'aux siècles suivants que le développement reprend avec la disparition des problématiques frontalières. L'économie agropastorale se développe... ainsi qu'une activité d'extraction d'ardoises et de pierres de meules.

En 1860, le rattachement à la France constitue un coup d'arrêt économique et un exode...

Mais en 1904, une usine est créée au débouché des gorges de l'Arly par Paul Girod et la commune d'Ugine connaît alors un essor industriel conséquent renforcé par les besoins métallurgiques de la première guerre mondiale ; à ce moment l'usine emploie alors 3.000 ouvriers. Pour répondre aux besoins de logement des ouvriers mais aussi des ingénieurs, de nouveaux quartiers sont construits régulièrement sur la base d'un urbanisme social lié aux personnalités dirigeantes de l'usine.



Le Chef-Lieu à l'aube du XX<sup>e</sup> S.



L'usine et le phalanstère

Le Nouveau Village

Les conduites forcées



## • De la fin du XX<sup>e</sup> siècle à nos jours

À partir de la fin du XX<sup>e</sup> siècle, ce développement se poursuit en se modifiant progressivement pour aboutir à un urbanisme pavillonnaire.

Aujourd'hui, malgré un contexte économique complexe, la ville d'Ugine conserve ses atouts « naturels » qui sont les voies de communication et l'industrie auxquelles elle adjoit un contexte urbain fort de nombreux équipements et un effort de réflexion prospectif, régulier et dynamique.

# Le paysage Uginois :

## Entre montagnes et rivières

Ugine se situe dans une cluse qui relie le lac d'Annecy à la Combe de Savoie via la plaine d'Albertville. Cette cluse forme quasiment un bassin fermé par trois massifs : les Aravis au nord et à l'est, le Beaufortain au sud et les Bauges à l'ouest. Le territoire communal est donc structuré tant par le paysage montagneux qui l'entoure que par les cours d'eau qui proviennent de ces monts.



Ouest de la cluse

### Les montagnes

Les montagnes sont omniprésentes à Ugine, par leur stature lorsqu'elles sont perçues de la plaine, les resserrments qu'elles opèrent à l'ouest et au sud et leur mariage étroit et parfois brutal avec l'eau qui les parcourt notamment au niveau des gorges de l'Arly. Au nord, siègent le mont Charvin et la pointe de la Mandalaz, à l'est et au sud, les contreforts du Beaufortain avec le Mont de Bisanne et le col des Saisies, et enfin à l'ouest les reliefs de la dent de Cons ; ils enserrment la plaine et la confluence de l'Arly et de la Chaise.



pointe de la Sellive et Dent de Cons



Aiguilles du Mont et Mont Charvin

### Les cours d'eau du fond de vallée.

Le fond de vallée, orienté d'ouest en est accueille deux cours d'eau formant confluence au sud.

Le principal, l'Arly vient du val éponyme et se constitue juste en aval de Megève par la jonction de deux nants descendant des pentes du Mont Joly et des Aiguilles Croches.



L'Arly

Le second, la Chaise prend sa source en Haute Savoie près du Plan des Molliers. Par leur divagations mais aussi par l'opportunité qu'elles représentent, ces rivières ont singulièrement impacté le paysage Uginois.



La Chaise

### Les cours d'eau des coteaux.

Les coteaux d'Ugine représentent un territoire conséquent pour la commune. De nombreux cours d'eau les parcourent qui ont permis l'implantation des hommes et conditionnent ainsi le paysage uginois. On trouve, d'ouest en est, le ruisseau de la Cha, le nant Trouble, le nant Pugin, le nant de Bange, le ruisseau du Meuneray, et bornant la commune au nord-est, le nant de Flon. Ils présentent, lorsqu'ils sont tournés sur l'ouest, un aspect verdoyant lié à l'agropastoralisme.



nant Pugin



nant Trouble



ruisseau de la Cha

## Le bourg ancien

**Le bourg d'Ugine a été positionné sur un emplacement stratégique au croisement d'axes de communications reliant le Faucigny, le Genevois et la Combe de Savoie.**

### Les principes mis en œuvre

- sa position sur un promontoire offre une vue conséquente sur les différents débouchés des voies qu'il domine. Elle facilite également ses options défensives notamment avec le nant Pugin qui la garantit au nord.

- son regroupement relativement dense autour d'une place centrale relève autant d'une préoccupation défensive que d'un souci de préservation des ressources comme en témoigne la présence de pré-vergers, de champs et de vignes en périphérie immédiate.



Extrait de la carte sarde présentant le bourg d'Ugine et la maison forte du Crest Chérel.



Extrait de la carte sarde, le bourg d'Ugine vers 1728



Photo aérienne extraite du Géoportail des citoyens, le Bourg d'Ugine aujourd'hui.

### Un bourg préservé

- La comparaison de la Carte sarde avec la photo aérienne contemporaine montre que la trame viaire a peu évolué depuis 1728.

- Le découpage des toitures montre également que le parcellaire a lui aussi peu changé.

- Seule la ripisylve qui était minimisée auparavant pour des questions de sécurité a repris sa place aujourd'hui.

Ces éléments renforcent l'image ancienne du bourg.



Gravure du bourg d'Ugine dominé par le Mont Grand Carre, extrait de la Savoie Pittoresque

## La structure interne du bourg

- La succession des façades suivant un découpage en lanière commun à un grand nombre de bourg anciens constitue un marqueur identitaire fort.
- L'espace public a été adapté à la présence de la voiture, modifiant son appropriation par les habitants.

## Les bâtiments d'habitation

- Le bourg comporte de nombreux bâtiments d'habitation constitués d'un premier niveau dédié à une activité (commerce, artisanat), surmonté de un ou deux niveaux destinés au logement). Cette structuration favorise le dynamisme du bourg en permettant la transformation et l'adaptation des rez-de-chaussée aux nouveaux besoins.

- Les façades de ces bâtiments donnant sur l'espace public sont enduites et les couleurs actuellement présentes portent plutôt sur des nuances d'ocre clair bien que quelques reprises réalisées à la fin du XX<sup>e</sup> siècle aient été réalisées au ciment.

## Les détails constructifs

- Les murs anciens ont été réalisés en calcaire tout venant maçonné à la chaux et enduits de chaux.
- Les encadrements lorsqu'ils sont apparents sont en calcaire parfois très travaillé.
- Le rythme des ouvertures présente une certaine régularité sinon une symétrie.



L'adaptation à la voiture modifie l'usage et l'appropriation des espaces publics par les habitants.



La présence de pas de portes permet d'accroître le dynamisme des bourgs



• La qualité des espaces publics est également l'un des enjeux majeurs d'un bourg. Elle est aussi tributaire de la qualité des bâtiments qui les délimitent



### Enjeux :

Les anciens bourgs sont un véritable paradoxe ; ils semblent fait d'une imbrication inextricable de bâtiments anciens disparates, et pourtant ils suscitent l'affect tant des visiteurs que des habitants. Des éléments peuvent néanmoins revêtir une certaine importance.

- **La qualité des espaces publics.**
- **L'harmonisation des couleurs fédère le bourg ; aujourd'hui, les variations d'ocre et de d'ocre pâle entre façades voisines sont significatives.**
- **Le rythme déstructuré des ouvertures peut être envisagé autant sous l'angle esthétique que celui de la qualité de la vie.**

# Les différents quartiers

Ugine s'est constituée au fil du temps par étapes chacune caractérisée par des typologies de quartiers.

## Le Nouveau Village

Ce quartier est l'un des tout premiers conçus par les aciéries elles-mêmes pour loger les contremaîtres. Son plan centré sur l'usine devait permettre des interventions rapides.



## Les Charmettes

Ce quartier a été conçu dans l'optique de faire rester les ingénieurs de l'usine sur le territoire. Il se présente comme «déconnecté de l'usine et beaucoup plus avec le bourg».

Les maisons sont plus isolées et font face au paysage ; l'ensemble du quartier bénéficie d'un parc.



## La Montagnette

Ce quartier a été conçu sur une période assez longue avant et après la seconde Guerre Mondiale. Il présente des logements collectifs en bande avec un traitement très particulier de l'espace public.





### Les Corrûes

Ce quartier a lui aussi été conçu en plusieurs étapes, avant la seconde Guerre Mondiale par Amédée Bugnard, et après par Henri-Jacques Le Même. Pour autant, il se présente comme un lotissement de logements mitoyens très cohérent.



### La Nouvelle Avenue

Ce quartier agencé tout en longueur le long de la route d'Annecy présente essentiellement une cité conçue par Henri-Jacques Le Même et, plus loin, des logements collectifs réalisés par Amédée Bugnard.



### Le Nant Trouble

Ce quartier est le plus excentré d'Ugine. Il se présente à l'origine comme une cité-jardin et en conserve encore les aspects bucoliques. Les bâtiments qui le constituent ont été imaginés par Henri-Jacques le Même selon un modèle déjà éprouvé sur la Nouvelle Avenue.



# Les différents Villages et Hameaux

Ugine, comme de nombreuses communes provient d'une ancienne paroisse permettant à divers villages de bénéficier d'une église, laquelle est souvent l'épicentre d'un bourg. Mais Ugine est aussi le résultat de la réunion de plusieurs communes ; Outrechaise qui lui est rattachée en 1963 et Héry-sur-Ugine en 1971.

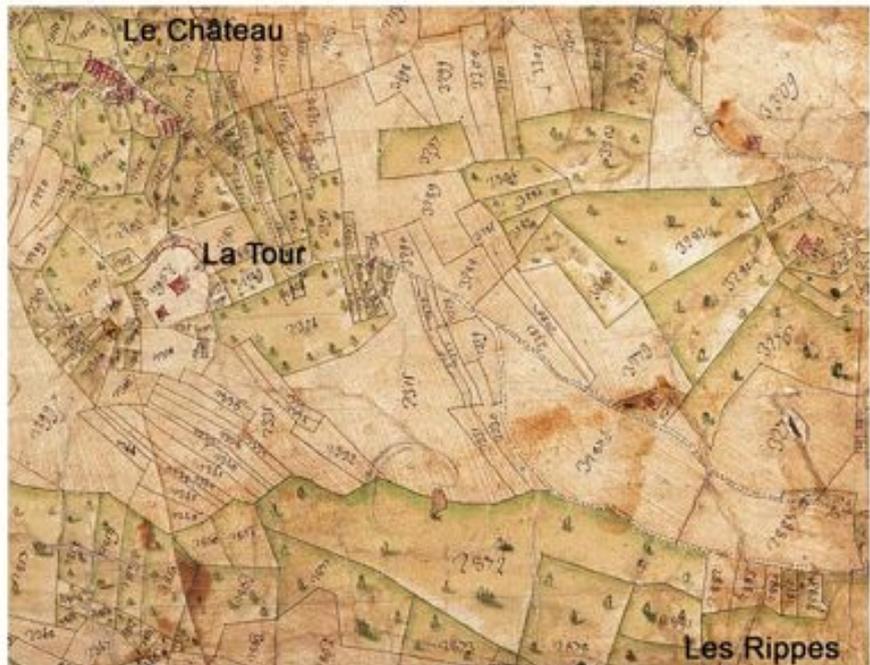
Cette histoire administrative explique la richesse de la commune en matière de village... dont certains bénéficient des équipements inhérents à celui du bourg, tels Outrechaise et Héry-sur-Ugine, alors que d'autres, tels Mont-Dessous, Mont-Dessus, Soney, Les Rippes, Le Villard, l'Île, ou encore Montgombert ont une connotation exclusivement agropastorale.

## Du Lieu dit au hameau

En Savoie et ailleurs en France, l'espace connu, parcouru ou vu par les hommes est nommé. Cette dénomination massive, souvent archaïque, du territoire est liée aux propriétés même du lieu, aux particularités de leurs occupants, où encore aux événements historiques qui s'y sont déroulés. Elle s'exprime sous forme de lieux-dits.

Le hameau se distingue d'un lieu-dit en ce qu'il est constitué d'une micro-agglomération d'habitat permanent. Sa dénomination se calque sur celle des lieux-dits.

**Extrait de la Mappede sarde**  
le parcellaire des hameaux du Château et de la Tour présentent les caractéristiques d'un ensemble de fermes à juxtaposition.  
Les Rippes (en patois = revin, pente prononcée) sont un lieu-dit.



Extrait du premier cadastre français (1862 - 1945)  
Le village de Soney comporte au moins deux bâtiments (en bleu) ayant une vocation autre qu'agropastorale (chapelle, etc.).

## Du hameau au Village

Les hameaux ont pour objet bien précis, l'exploitation des ressources sises immédiatement à proximité et leur mise en valeur. Cette fin se répercute sur la forme même de l'agglomération.

En revanche, le village comporte plusieurs fonctions bien différentes dont celles héritées du hameau mais aussi celles nécessaires à l'augmentation des besoins liés à la croissance du hameau ; essentiellement des besoins de services et d'autres liés à l'administration de la population. Certains bâtiments idoines émaillent ainsi les villages tels des chapelles ou encore des églises, mais aussi des lieux relatifs à l'exercice du droit...

Ugine, comme de nombreuses communes provient d'une ancienne paroisse permettant à divers villages de bénéficier d'une église, laquelle est souvent l'épicentre d'un bourg. Mais Ugine est aussi le résultat de la réunion de plusieurs communes ; Outrechaise qui lui est rattachée en 1963 et Héry-sur-Ugine en 1971.

Cette histoire administrative explique la richesse de la commune en matière de village... dont certains bénéficient des équipements inhérents à celui du bourg, tels Outrechaise et Héry-sur-Ugine, alors que d'autres, tels Mont-Dessous, Mont-Dessus, Soney, Les Rippes, Le Villard, l'île, ou encore Montgombert ont une connotation exclusivement agropastorale.

### Outrechaise

Cette seigneurie située sur la rive droite de la Chaise dépend dès l'origine de la paroisse d'Ugine ; elle est pourtant érigée en une commune à part entière ; et si le chef-lieu peut s'enorgueillir d'une chapelle, ce n'est que du fait des habitants qui en décidèrent la construction en 1527.

L'ensemble des hameaux le Chef-lieu, les Trois Maisons et la Montaz sont peu éloignées, mais à des altitudes différentes. Ils présentent des structures regroupées autour d'un même axe de communication qui part de la Chaise pour rejoindre la Montaz où il se termine en cul de sac. Séparés d'Ugine par la Chaise, leur structure reste relativement bien préservée malgré quelques constructions récentes qui comblent progressivement les interstices qui les séparaient.



### Héry-sur-Ugine

Cette ancienne paroisse est située sur la rive droite de l'Arly dans un espace dominant les gorges.

L'ensemble des bâtiments présents sur le territoire de la paroisse est un complexe de petites unités agropastorales remarquablement dispersées du fait d'un contexte géographique relativement contraignant.

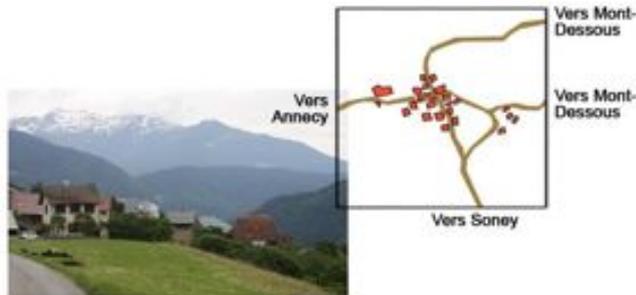
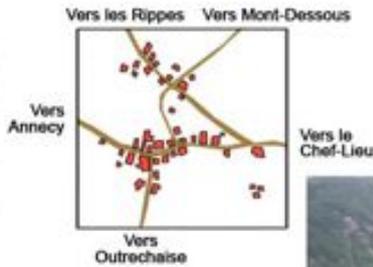
Seul le chef-lieu présente véritablement une structure de bourg agencé autour de la voie de communication reliant Ugine au haut val d'Arly ; l'église ancienne et vétuste a été reconstruite en 1760 suivant les plans de capellini.



## Soney

Ce village qui existe au moins dès l'Antiquité comme en attestent des découvertes archéologiques est l'agglomération la plus structurée après celle du chef lieu puisqu'elle possède des bâtiments spécifiques comme une chapelle.. Il se situe dès l'origine sur l'un des axes de communication essentiel de la cluse d'Ugine sur les premières pentes orientales dominant la Chaise.

En 1945, Soney se présente quasiment en deux entités distinctes articulées autour d'un nœud de communication conduisant à des destinations telles Outrechaise, le Bourg, les Rippes, Mont Dessous, Annecy...



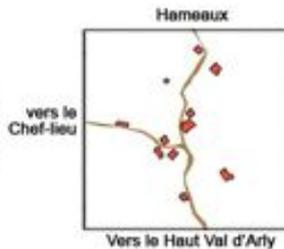
## Les Rippes

Ce hameau est le plus occidental de la commune ; il est situé juste sous les pentes abruptes qui viennent, en prolongement des aiguilles du Mont, fermer la cluse d'Ugine vers l'ouest.

Sa structure relativement compacte se configure autour d'un croisement impliquant trois directions, Mont-Dessous, Soney et Annecy.

## Le Villard

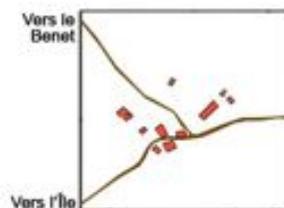
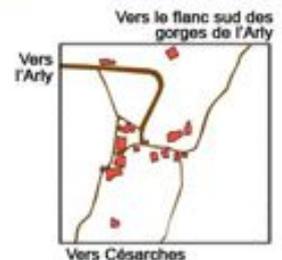
Ce hameau se situe plus haut dans les pentes ; il s'articule autour d'un croisement impliquant trois destinations, le Haut Val d'Arly, le Chef-Lieu et des hameaux sis au dessus.



## L'île

Ce hameau se trouve sur la lisière sud de la commune. Il surplombe la rive orientale de l'Arly, juste au niveau d'un pont relativement ancien.

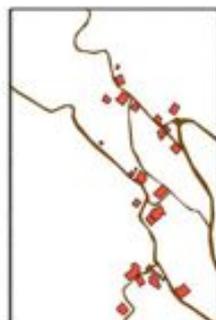
Cette petite agglomération qui est traversée par un cours d'eau ténu, présente des bâtiments dont le découpage parcellaire est particulièrement complexe ne renvoyant pas à des juxtapositions d'extensions linéaires habituelles.



## Montgombert

Ce hameau se situe sur la rive gauche de l'Arly.

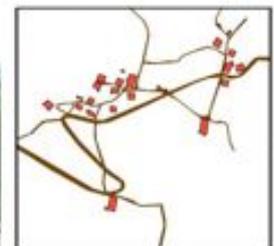
Il se structure principalement le long d'une voie en cul de sac conduisant à d'autres hameaux de moindre importance. Au milieu du XX<sup>e</sup> siècle, il est principalement constitué de bâtiments conséquents relevant chacun d'un seul propriétaire.



## Mont-Dessous et Mont-Dessus

Ces deux hameaux sont situés sur les pentes conduisant au col de l'Arpettaz et aux alpages. La pente les éloigne l'un de l'autre.

Ils sont structurés dans un maillage viaire particulièrement complexe adapté à la pente.



## Enjeux

La préservation du caractère des hameaux participe à celle de l'identité d'Ugine. Les éléments suivants constituent quelques points clefs des micro identités des hameaux...

- Les espaces dégagés autour des hameaux
- La configuration de la voirie et des espaces publics
- Les volumes et la forme des bâtiments, leur agencement les uns vis à vis des autres.

# Les Alpagnes

Ugine possède, dans ses secteurs de montagne, des alpages parsemés de chalets. Ces derniers constituent des éléments clefs d'une économie agro-pastorale, remarquablement ancienne, basée sur l'exploitation saisonnière des différents étages de la montagne.

Utilisés principalement durant l'estive par les bergers, les familles et les troupeaux, ils ne sont en général jamais habités de manière permanente ; ils n'ont d'ailleurs pas été conçus pour cela.

Aujourd'hui, l'évolution des pratiques agropastorales remettent en question leur rôle dans ce secteur d'activité faisant passer leur statut d'outil de travail à témoignage d'un mode de vie révolu ; elle leur confère progressivement une dimension patrimoniale forte chargée de symboles.

## Brève histoire des alpages

Les fouilles archéologiques montrent que durant l'âge du bronze le climat beaucoup plus froid a fait descendre les limites forestières et que les hommes exploitaient déjà les prairies d'altitudes ainsi libérées.

Vers l'an Mil, l'implantation d'ordres religieux se fait en partie sur des alpages déjà existants. Elle contribue à leur développement et à leur extension, couplée jusqu'au XX<sup>e</sup> siècle à une exploitation forestière qui s'intensifie.

Aujourd'hui, la forêt se redéploie vers les sommets du fait de son inexploitation et du réchauffement climatique. Les Alpagnes se réduisent et leur maintien nécessite plus d'entretien.



## Les chalets d'alpages

Les chalets d'alpages ont été réalisés avec des savoir faire spécifiques. Ils ont été construits avec les ressources locales, notamment la pierre et le bois ; ils ont été conçus pour résister aux intempéries et ont été intégrés très finement dans les lieux dans lesquels ils trouvent place.

## La préservation des chalets d'alpages

Depuis la loi du 9 février 1984, les chalets d'alpages peuvent être restaurés ou reconstruits dans le souci de la préservation du patrimoine ; des extensions limitées peuvent être autorisées lorsqu'elles sont destinées à une activité professionnelle saisonnière.

La procédure qui s'applique alors nécessite l'attribution d'un arrêté préfectoral et un avis favorable de la Commission départementale des sites.



### Enjeux

Les chalets d'alpage constituent un véritable patrimoine ; les enjeux afférents relèvent donc principalement de cette préoccupation.

- **Les principes constructifs mis en œuvre**
- **Le volume et la forme.**

Un Guide de restauration des chalets d'alpage existe aux éditions Libris.

# Les aciéries de Paul Girod

**Paul Girod** (17 avril 1878 Fribourg-Allemagne, 6 décembre 1951 Cannes)

Paul Girod invente en 1898 à Albertville le procédé de fabrication électro-métallurgique grâce à un four à arc électrique qui permet la réalisation puis la production industrielle des alliages complexes dès 1889 à Venthou.

Le 5 juin 1903, la Société anonyme électro-métallurgique, Procédés Paul Girod est créée à Neuchâtel. Un an plus tard, l'usine d'Ugine ouvre.

Dès lors, il participe pleinement à la question du logement social et cherche également à fixer sur place une communauté de travail solidaire en proposant des habitations hygiéniques et confortables à des prix les plus modiques possible et des équipements.



Son intervention sur Ugine, au delà de la dimension industrielle et économique qu'il apporte ainsi à la ville, est celle d'une réflexion sur la dimension sociale de l'habitat qu'il formalise en sollicitant des architectes tels Maurice Braillard et Robert Fournez.

## L'ingénieur et le relief

Le procédé de Paul Girod fait appel à de grandes quantités d'électricité. Pour produire une telle quantité d'énergie, il s'appuie sur deux inventions de Benoit Fourneyron (1802 -1867).

- La conduite forcée, qui permet de conduire de l'eau sous pression à un point donné et de faire l'économie de la mise en œuvre de grands barrages.
- La turbine hydraulique qui améliore le rendement de la transformation de la pression de l'eau en énergie.

Ainsi, d'abord positionné dans les anciennes papeteries Aubry à Venthou, Paul Girod choisit ensuite le débouché des gorges de l'Arly dont le relief avoisinant permet la mise en place de conduites forcées performantes, de turbines pour produire l'énergie, et l'installation d'un ensemble de bâtiments industriels à proximité sur un terrain plat.



## Les Aciéries et l'urbanisme

Sur le site d'Ugine, l'usine est opérationnelle en 1904. Paul Girod en personne y poursuit son travail d'inventeur en créant un four à sole conductrice qui lui permet dès 1906 de réaliser des alliages complexes.

Progressivement, l'usine se développe les bâtiments de l'usine se déploient jusqu'à atteindre 27.000 m<sup>2</sup> en 1914.

Le nombre d'ouvriers augmentant, Paul Girod imagine de les faire habiter sur place ; son parcours suisse lui a permis de rencontrer **Maurice Braillard**, qu'il sollicite alors sur différents projets de bâtiments industriels et surtout sur un phalanstère (1910). Son besoin essentiel est également de faire en sorte que les cadres dont il a besoin puissent rester à Ugine et que les contremaîtres nécessaires au fonctionnement de l'industrie puissent intervenir rapidement. Il sollicite à nouveau **Maurice Braillard** pour un projet de logements pour les cadres. Il fait aussi intervenir **Robert Fournez** pour des logements destinés aux contremaîtres.

Ainsi, sur le registre d'un urbanisme social affirmé, les Charmettes et le Nouveau Village voient le jour dans les années 1910.



Paul Girod abandonne la direction des aciéries en 1922 suite à une dérive financière. Malgré quelques vicissitudes, les aciéries se maintiennent, et se redéplient, nécessitant des logements complémentaires. La seconde guerre mondiale intervient et la reconstruction nécessaire liée au déploiement constant des usines induit de nouveaux logements dont la mise en œuvre est encore liée à l'intervention d'Amédée Bugnard, mais placé, cette fois-ci, sous l'égide d'Henri-Jacques Le Même qui préside à la reconstruction.



Traces du Phalanstère au cœur de l'usine



L'industrie uginoise a généré une vaste immigration qui se caractérise entre autres par cette grange transformée en église orthodoxe par les Russes venus travailler là.

La première guerre mondiale vient accélérer la donne. L'industrie uginoise devient indispensable au gouvernement français dans le cadre des productions afférentes aux équipements militaires et les commandes se multiplient ; la surface des usines est presque doublée en deux ans et le nombre d'employés croît en conséquence.

Pour autant, les efforts de l'entrepreneur ne sont pas suffisants pour garantir un toit à l'ensemble de ses employés et des opérations de logements sociaux sont conduites qui font intervenir un architecte localement très connu : Amédée Bugnard qui réalise un grand nombre de logements durant l'entre-deux-guerres.



# L'usine, le phalanstère et les charmettes de Maurice Brillard

**Maurice Brillard** (23 juillet 1879 Auvemier - Suisse, 8 juillet 1965 Genève - Suisse)

Maurice Brillard est un architecte, urbaniste et homme politique suisse. Il démarre son activité en 1904 et est révélé par la réalisation à Onex d'une école et d'une mairie qui suscitent des réactions. Quatre ans plus tard, bien qu'il œuvre principalement en Suisse, ses relations avec Paul Girod le conduisent à Ugine où, dans le cadre d'un projet inspiré par l'urbanisme social, il livre une architecture au caractère résolument régionaliste.

En 1911-1913, il introduit l'usage rationnel du béton en milieu urbain ; il est en même temps conseiller en urbanisme de la ville de Genève. Et en 1933 il devient conseiller d'état (Suisse) chargé des travaux publics.



Son intervention sur Ugine a lieu de 1908 à 1910 dans le cadre du développement des aciéries de Paul Girod pour lequel il réalise la conciergerie, un bâtiment administratif, le phalanstère et un ensemble de villas pour les ingénieurs « les Charmettes ».

## L'usine et le phalanstère

Les premières interventions de Maurice Brillard concernant Ugine portent sur l'usine à proprement parler. Il réalise différents bâtiments. La caractéristique de ces derniers, outre le côté « régionaliste » est l'usage des matériaux locaux, notamment des pierres. L'évolution de l'usine n'a pas permis de conserver l'ensemble de ces bâtiments ; notamment le phalanstère a été en majeure partie déconstruit pour permettre le développement industriel. Et seuls restent visibles, les éléments portés à l'entrée de l'usine.





# Le Nouveau Village de Robert Fournez

**Robert Fournez** (4 décembre 1873 Saint Germain en Laye, 22 décembre 1958 Le Vésinet)

L'activité de Robert Fournez dans le territoire alpin est connue à partir de 1917 ; alors architecte du Comité des Forges, il livre, en 1933 le sanatorium des Petites Roches à Saint-Hilaire-du-Touvet. En 1925, lors de l'exposition universelle de Paris, ses portes du Pavillon de l'Égance sont remarquées. Il obtient l'année suivante le titre de Chevalier de la Légion d'Honneur pour sa qualité d'architecte à Paris. Son activité s'étend alors à toute la France, École nationale professionnelle de jeunes filles à Vizille, Internat de l'École nationale professionnelle de Metz.

Parmi toutes ses productions, on compte notamment la construction de la Grande mosquée de Paris (édifice protégé) à laquelle il participe de 1922 à 1926.



Son intervention sur Ugine se déroule durant la période de réalisation du Sanatorium des petites Roches ; il réalise le nouveau village d'Ugine en 1923 pour le compte des aciéries Paul Girod.

## Le Nouveau Village

Le Nouveau Village construit en 1923, à proximité immédiate de l'usine, est un ensemble de 29 bâtiments d'habitation destiné à accueillir les contremaîtres. Sa configuration est alors censée améliorer la disponibilité et à garantir la rapidité d'intervention de cette catégorie d'employés en cas de besoin.



Le Nouveau Village en 1925



Le Nouveau Village aujourd'hui

### Le site

Cet ensemble de villas construit en 1923 se situe sur un terrain plat, juste en face de l'entrée de l'usine.

### Le quartier

il se présente suivant un plan symétrique par rapport à un axe quasiment Nord-sud aboutissant dans sa partie septentrionale à l'Usine.

Les voiries principales fichées de manière très orthogonales conduisent directement à l'usine ; les voiries secondaires organisées parallèlement les unes aux autres accentuent l'orthogonalité du quartier.

Comme les Charmettes dont il s'inspire, le Nouveau Village présente une véritable homogénéité du fait du systématisme des formes, des matériaux utilisés et des couleurs des huisseries (à l'origine laissées naturelles).



Commune d'Ugine  
extrait du cadastre relatif au Nouveau Village

### les typologies

5 Types de maisons ont été construites dans le Nouveau Village : elles comprennent de 1 à 4 logements et sont représentées par des couleurs différentes sur le cadastre ci-dessus.

Pour autant, chaque logement dispose de sa propre entrée et adresse, et d'un jardin en devanture.

### Une symétrie poussée

La symétrie en façade est une donnée systématique qui façonne l'identité architecturale du quartier. Mais au delà, le principe de la symétrie se retrouve dans la répartition des types d'habitats ; elle a forgé par le passé l'identité urbaine du Nouveau Village.



### Enjeux

La préservation du caractère actuel du Nouveau Village est certes un enjeu. Il pourrait cependant être intéressant d'aller plus loin en re-conférant aux espaces publics leur dimension première, telle qu'elle apparaît sur les anciennes photos, en permettant un stationnement à proximité, en réduisant l'emprise des haies et en re-qualifiant les voiries.

Au niveau des propriétés, et au vu des surfaces des logements, les enjeux en cours et à venir relèvent des questions énergétiques et d'extension. Pour autant une attention particulière doit être portée sur ce qui fonde l'identité du quartier.

- **Les matériaux utilisés pour les façades (et donc leur couleur brune).**
- **Les couleurs vives pour les volets (bien qu'à l'origine ces derniers ait été laissés en couleur bois).**
- **La répartition des couleurs ; l'entreprise ayant proposé des lots, une même couleur était présente sur plusieurs bâtiments.**
- **La symétrie des façades et du plan masse global du quartier**
- **Les souches de cheminées**

D'autres éléments complémentaires sont disponibles en mairie dans le cadre du rapport du travail d'inventaire réalisé sur ce quartier.

# Les cités d'Henri-Jacques Le Même

**Henri-Jacques Le Même** (17 octobre 1897 Nantes, 17 février 1997 Paris)

En 1925 il s'installe à Megève où il réalise un chalet pour la baronne Noémie de Rothschild ; il obtient son diplôme d'architecte en 1929 sur ce thème. Durant son activité il en construit plus de 200. Associé dès 1930 à la réalisation de sanatoriums il poursuit ses travaux sur Megève auprès de la société française des hôtels. En 1937 sa réalisation du palais du bois lors de l'exposition internationale de Paris lui confère une notoriété internationale. A partir de 1942, il devient conseiller technique du Ministère de l'Éducation Nationale et construit à ce titre de nombreux établissements. En 1946, il est nommé architecte de la reconstruction pour le département de la Savoie.



Son intervention sur Ugine se produit justement dans le cadre de la reconstruction à travers la réalisation de plusieurs groupes d'habitations, la cité des Corrûes (1945-1948), la cité du Nant Trouble, la cité de la nouvelle avenue.

## La Cité des Corrûes

Elle se présente comme un lotissement de maisons mitoyennes en appui et en prolongement d'un axe qui avait été impulsé avant la guerre par Amédée Bugnard.

Le style des bâtiments néo-régionaliste de la partie basse est inspiré de la production d'Henri-Jacques Le Même ; ils reprennent le plan d'ensemble d'origine réalisé par Amédée Bugnard avec une véritable attention portée sur les espaces publics.



## La Cité du Nant Trouble

Cette cité est la plus éloignée du chef lieu ; elles est également la plus ouverte.

Elle s'articule autour d'un axe en impasse sous la forme de 2 rangées de 3 immeubles en épis.

Les bâtiments, réalisés par les Constructions rapides françaises, reprennent le vocabulaire architectural déjà présent route d'Annecy... avec force éléments préfabriqués, le bandeau haut de bois brun avec des peintures sous les éléments de charpente et des volets bichromes chevrons.



## Les logements

Les logements construits par Amédée Bugnard présentent deux aspects différents selon qu'ils sont antérieurs ou postérieurs à la seconde guerre mondiale.

### • Avant guerre

Les bâtiments sont plus modestes, ils présentent beaucoup de détails constructifs recherchés ; la symétrie et l'emphase sont affichées clairement. En revanche, la dimension urbaine des bâtiment est peu perceptible aujourd'hui.



Bâtiment collectif, avenue Jules Bianco, situé à mi chemin entre les usines et le chef lieu.



### • Après guerre

Les méthodes de construction ont changé ; la préfabrication est de rigueur. Elle s'explique par des besoin de reconstruction à outrance. Un architecte de la reconstruction est nommé et Bugnard s'appuie sur ses directives et s'inspire de son style.



Le bâtiment collectif des «Corrûes» date de 1951. Le vocabulaire architectural d'Amédée Bugnard change.



Ensemble de 3 immeubles collectifs a été réalisé par Amédée Bugnard le long de la route d'Annecy. La préconstruction plus sensible fait évoluer le style initial de Bugnard.



## Enjeux

Une attention particulière peut être portée sur les caractéristiques de la signature d'Amédée Bugnard. De manière générale :

- La symétrie des bâtiments tant au niveau de leur plan masse que du séquençage des façades.
- Les teintes très clair (pastel) et les jeux de couleur
- Les enduits de façades lisses et leur teinte pastel très claire.
- Les transitions entre espaces publics et privés, entre intérieurs et extérieurs.
- La modestie voir l'inexistence des haies et clôtures

Également, avant-guerre les détails des modénatures sont plus prégnant et après-guerre des bandeaux de pierre viennent ceinturer les bâtiments.



Le quartier de la Montagnette a été construit de 1932 à 1956. Il est fortement marqué par le vocabulaire architectural d'Amédée Bugnard. Ici cependant les deux périodes se cotoient



Partie haute du lotissement des Corrûes, rue Léon Jouhaux. L'approche urbanistique du lotissement est rendue complexe par l'intervention conjointe d'Amédée Bugnard avant guerre partie haute, et d'Henri-Jacques Le Même après guerre (partie basse).

# Les cités d'Henri-Jacques Le Même

**Henri-Jacques Le Même** (17 octobre 1897 Nantes, 17 février 1997 Paris)

En 1925 il s'installe à Megève où il réalise un chalet pour la baronne Noémie de Rothschild ; il obtient son diplôme d'architecte en 1929 sur ce thème. Durant son activité il en construit plus de 200. Associé dès 1930 à la réalisation de sanatoriums il poursuit ses travaux sur Megève auprès de la société française des hôtels. En 1937 sa réalisation du palais du bois lors de l'exposition internationale de Paris lui confère une notoriété internationale. A partir de 1942, il devient conseiller technique du Ministère de l'Éducation Nationale et construit à ce titre de nombreux établissements. En 1946, il est nommé architecte de la reconstruction pour le département de la Savoie.



Son intervention sur Ugine se produit justement dans le cadre de la reconstruction à travers la réalisation de plusieurs groupes d'habitations, la cité des Corrües (1945-1948), la cité du Nant Trouble, la cité de la nouvelle avenue.

## La Cité des Corrües

Elle se présente comme un lotissement de maisons mitoyennes en appui et en prolongement d'un axe qui avait été impulsé avant la guerre par Amédée Bugnard.

Le style des bâtiments néo-régionaliste est caractéristique de la production d'Henri-Jacques le Même ; il est surtout l'auteur du plan d'ensemble du lotissement qui ménage de véritables espaces publics.



## La Cité du Nant Trouble

Cette cité est la plus éloignée du chef lieu ; elle est également la plus ouverte.

Elle s'articule autour d'un axe en impasse sous la forme de 2 rangées de 3 immeubles en épis.

Les bâtiments reprennent le vocabulaire architectural déjà présent route d'Annecy... avec force élément préfabriqués, le bandeau haut de bois bruns avec des peintures sous les éléments de charpente et des volets bichromes chevrons.





## La Cité de la Nouvelle Avenue

Cette cité, conçue sur les principes des cités-jardins constitue l'archétype de l'intervention d'Henri-Jacques Le Même sur la commune d'Ugine.

L'ensemble conséquent se décline en deux entités bien distinctes

### • La partie ouest

Le plan de cette dernière se rapproche de celui de la Cité des Corrûes, avec des espaces publics enchassés au cœur d'un ensemble d'immeubles collectifs.

Les bâtiments affichent un caractère néo-régionaliste appuyé par l'usage de la pierre, de bois sombre en partie haute et surtout de volets polychromes présentant une symétrie de carreaux blancs sur fond de couleur vive (vert, bleu, jaune...)

### • La partie est

sur cette partie, le plan s'appuie moins sur la perspective des cités jardin.

Les bâtiments affichent toujours la signature néo-régionaliste de l'architecte, mais ce dernier y a produit deux modèles.

- Le premier reprend le vocabulaire architectural évoqué précédemment mais avec des volumes plus réduits et du logement individuel.

- Le second, que l'on retrouve également dans la cité du Nant Trouble, présente un bandeau de béton en rez-de-chaussée surmonté d'un ensemble de dalles préfabriquées. La présence de bois sombre sous la toiture est complétée par de la peinture (rouge, jaune) sur la partie inférieure des éléments de charpente apparents. Les volets sont chevrons rouges et blancs ou jaune et blanc.



Modèle n°1

Modèle n°2

## Enjeux généraux

L'architecture d'Henri-Jacques Le Même est marquée par un néo-régionalisme où la touche de l'architecte est manifeste. C'est elle qui confère aux bâtiments leur caractère spécifique quelque soit le quartier dans lequel ils se trouvent. Les quelques éléments qui suivent sont représentatifs du travail de l'architecte ; ils doivent être appréhendés avec attention.

- le travail fin sur les agencements de couleurs au niveau des volets mais aussi des poutres ouvragées apparentes.
- un panel de couleur relativement simple : le bleu, le vert, le rouge et le jaune.
- le bandeau de bois brun systématique sous la toiture.
- des matériaux récurrents : pierre, dalles de béton préconstruites/
- La symétrie des façades renforcée par celle des ouvertures.

Les préoccupations énergétiques devront alors composer avec un caractère fondé sur l'aspect extérieur du bâtiment...

La préservation de la qualité des espaces extérieurs est primordiale car elle affecte la qualité de la vie des résidents mais aussi la dimension urbaine et paysagère des ensembles.

## Enjeux par quartiers

### Les Corrûes :

- Les teintes très claires et le bandeau en pierre de la partie basse des bâtiments.
- La modestie des haies voir leur absence.

### Le Nant Trouble :

- Le plan d'ensemble articulé autour de l'allée des pommiers avec les espaces verts et les champs.

### La Nouvelle Avenue :

- Les plans masse très allongés.

# Les nouveaux quartiers

L'évolution d'Ugine ne s'est pas arrêtée dans les années 60-70 avec la cessation progressive d'activité des architectes précédents. Elle se poursuit depuis sous différentes formes tributaires à la fois des besoins mais aussi de l'évolution culturelle.

## Le Clos

Cet ensemble de logements sociaux relativement conséquent répond principalement à un besoin urgent de logements à bas prix. Sa conception exploite de manière efficiente et épurée les principes de pré-construction issues de l'après seconde guerre Mondiale, offrant un groupement de 4 grands volumes très simples auxquels succèdent au nord 2 volumes un peu moins imposants mais plus complexes et plus colorés.



## Lotissement de logements collectifs rue Léon Ecoffet

Ce lotissement est constitué de 7 bâtiments de logements collectifs articulés autour d'un espace de stationnement central et situés en contrebas de la rue Léon Ecoffet, juste à la sortie du Chef-Lieu.

Ces bâtiments reprennent eux aussi le parti pris technique précédent, avec cependant un vocabulaire architectural, plus contrasté mais formel, s'exprimant sous forme de bandes horizontales blanches et brunes qu'un jeu opéré par l'ouverture des volets vient transformer.



## Les quartiers pavillonnaires

Issus de l'accession massive à la propriété et sont identifiables par leur plan d'ensemble pensé comme une entité finie et la réflexion sur une vision prospective de l'extension urbaine à venir en est régulièrement écartée.

Les propriétés sont agencées de manière quasi systématique de part et d'autre d'une voirie souvent en impasse. Les parcelles qui les constituent sont délimitées par des haies.

Enfin, les bâtiments sont «culturellement» placés au centre des parcelles. Ils présentent une typologie basée sur l'imagerie populaire de l'habitat individuel.

**Aujourd'hui, les préoccupations environnementales se traduisent par des efforts de réflexion quant au regroupement de l'habitat, la qualité des espaces publics, des voiries, la performance énergétique des bâtiments... De nouveaux quartiers émergent de ce changement de culture.**

### Les Jardins du Boubioz

Cet ensemble de 8 logements a fait l'objet d'une réflexion large portant sur l'ensemble du quartier. Il se présente sous la forme de deux bâtiments comprenant chacun 4 habitations mitoyennes. Chaque bâtiment a été conçu pour parvenir à une très basse consommation énergétique. La compacité des volumes, les murs sont particulièrement isolés protègent du froid, et des persiennes et une avancée de toiture préservent les logements des potentielles surchauffes estivales. Des panneaux solaires thermiques permettent de pourvoir une partie des besoins en eau chaude de chaque foyer.

Les appartements ont tous un accès dédié à une terrasse et un espace privatifs extérieurs. Et les voitures sont garées à distance des habitations pour garantir la tranquillité des résidents.



### La rénovation de la villa Bisilliat

Un travail prospectif en matière d'urbanisme a été réalisé relativement à cette maison particulièrement emblématique de l'approche du quartier des usines.

Il a pointé l'enjeu de la conservation de ce bâtiment relativement à la structure urbaine du quartier et a abouti à une rénovation exemplaire en matière de performance énergétique.



#### Enjeux

La préservation du caractère des nouveaux quartiers ou leur amélioration participe à l'évolution positive de la ville. Les éléments qui suivent relèvent, quartier par quartier, d'une approche des caractéristiques du quartier et des partis pris qui peuvent dessiner une vision prospective de son évolution.

#### Enjeux globaux :

- La ré-affectation des équipements ou bâtiments non utilisés
- L'isolation des bâtiments
- La connection des nouveaux quartiers avec le reste de la ville
- La qualité des espaces extérieurs

#### Les quartiers d'ensembles collectifs type «le Clos» :

- L'atténuation de l'impact des volumes par un travail de désunification des façades.

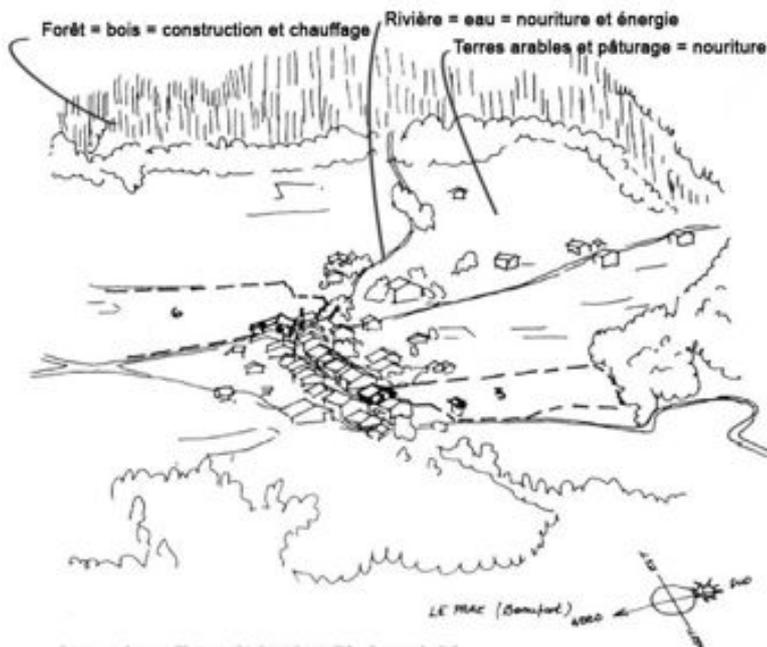
#### Les quartiers d'habitat pavillonnaire type «rue des Jonquilles» :

- L'utilisation des espaces perdus (peut être par de l'habitat)
- La ré-humanisation des espaces publics notamment par un travail sur les haies et clôtures.

# Éléments de réflexion pour le candidat constructeur

## Construire ou rénover

Construire ou rénover aujourd'hui, c'est s'inscrire dans un contexte bâti, paysager, culturel, économique, en gardant à l'esprit les préoccupations de notre temps et en faisant en sorte de ne pas se figer et surtout d'être inadaptable aux problématiques de demain.



Les anciens villages étaient installés à proximité des ressources et pensés de manière relativement dense afin de les préserver

### • La préservation des ressources

Alors que de partout, l'environnement est progressivement dégradé, Ugine conserve encore des espaces préservés.

Les prés qui subsistent entre les hameaux au nord et à l'ouest méritent une réelle attention car ils peuvent devenir des ressources de plus en plus indispensables notamment pour la production alimentaire.

Plus haut sur les coteaux, la forêt peut être appréhendée pour la construction et l'énergie. Les montagnes et les cours d'eau, peuvent également redevenir des lieux d'extraction de matériaux pour les constructions locales comme cela s'est déjà vu (pierres, ardoises) ou de production d'énergie.

Aujourd'hui, l'enjeu de ces espaces, transformés ou rendus obsolètes il y a moins d'un siècle du fait de nouvelles pratiques, de l'énergie facile et peu onéreuse est déjà en train de se modifier.

### ; La réduction des déplacements automobiles

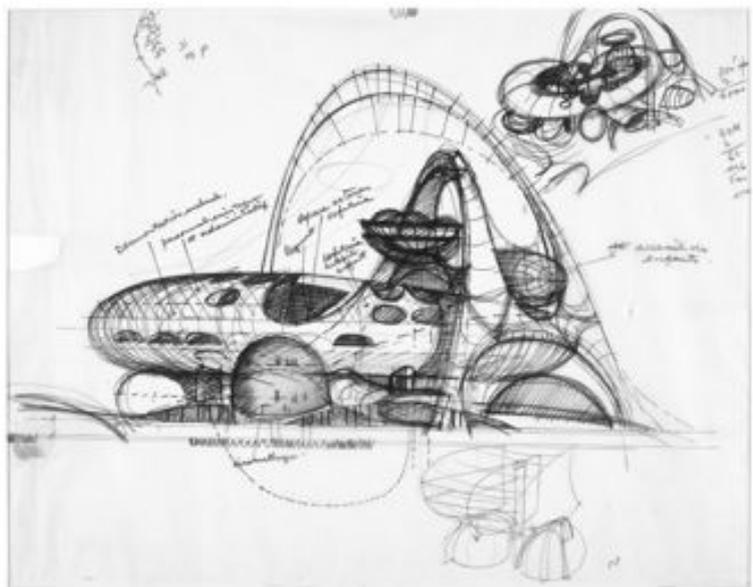
Aujourd'hui, la crise énergétique touche entre autres les déplacements. Par ailleurs, ces derniers, lorsqu'ils sont motorisés, constituent, au delà de leur coût financier pour les ménages, une source notable de pollution au niveau de l'air et au niveau sonore.

Il est donc impératif d'appréhender l'évolution des communes dans un cadre plus large permettant de réduire les déplacements automobiles. Plusieurs leviers sont déjà connus qui permettent d'aller en ce sens

- **L'accroissement de la densité de logements.** Elle permet d'accroître la prestation en matière de transports collectifs ; elle favorise l'installation de commerces et de services de proximité ; enfin, elle peut, si elle est bien conduite, participer à la structuration de l'espace public et le rendre plus attractif et favoriser ainsi les déplacements pédestres.

- **La formalisation des pistes dédiées** pour les cycles s'appuyant sur l'existant, permettrait de rejoindre Annecy ou Albertville ; participant ainsi à la réduction de la part de l'automobile dans les déplacements.

- **Le recours généralisé aux circuits courts** garantit elle aussi une réduction des besoins en transport.



Les cités jardins (les Corrûes, la Montagnette, le Nant Trouble) qui font l'âme d'Ugine constituent une forme de réponse à ces problématiques ; d'autres voies ont été explorées... comme ci-dessus par Jean-Louis Chanéac.

### • Les circuits courts

Les circuits courts consistent à limiter les distances entre les lieux de production et les lieux de consommation de certains produits... Ils favorisent ainsi le maintien des activités locales, notamment agricoles et donc l'entretien des paysages.

Ces circuits courts sont actuellement en cours de structuration ; des Associations pour le Maintien de l'Agriculture Paysanne se constituent progressivement et d'autres actions du même type sont à faire émerger.

# Habiter groupé

Face au besoin de préserver les ressources, aux risques (éboulements, inondations, etc.), à l'envie d'avoir accès au maximum de prestations, l'espace à construire devient plus mesuré et le regroupement de l'habitat nécessaire.

Habiter groupé est un concept qui marque l'histoire de l'homme depuis plus de 5.000 ans. et les motifs sont déjà établis ; il s'agit de se regrouper pour se défendre, mais aussi de préserver les ressources. Aujourd'hui les expériences se sont multipliées et, au delà des grands ensembles, il existe plusieurs manières de regrouper l'habitat.

## • Les lotissements denses

Cette approche détourne plus ou moins un courant culturel fort qui met en avant l'habitat individuel en proposant de nombreuses mitoyenneté parfois conséquentes, des espaces privés relativement modestes et ponctuellement de petits collectifs. Ce modèle est déjà présent sur la commune d'Ugine, aux Corrûes, à la Montagnette.



Les Corrûes, partie haute, ensemble de 2 logements mitoyens.



La Montagnette, ensemble de 3 logements mitoyens.



Ugine, Les Jardins du Boubioz, ensemble de 8 logements.

## • L'habitat intermédiaire

Aujourd'hui, l'une des réponses de plus en plus apportées pour aborder la question du regroupement de l'habitat est celle de l'intermédiaire. C'est à dire, à mi-chemin entre le collectif et l'individuel... Il est censé comporter les atouts de chacun, le regroupement, les entrées indépendantes, les vues dégagées, les espaces extérieurs privatifs. Quelques exemples réussis existent en Savoie.

## • Les groupes de projet et l'habitat partagé

Pour des raisons idéologiques, mais aussi financières, de plus en plus de personnes se regroupent pour envisager soit de construire, soit d'investir un bâtiment vaste à plusieurs.

- La première option conduit souvent à des lotissements denses voire très denses ou à de l'habitat intermédiaire.

- La seconde confère souvent une seconde vie à des bâtiments souvent voués à la ruine du fait de coûts d'entretien exorbitants.



L'église des Fontaines fait l'objet d'une réflexion en vue d'une reconversion.

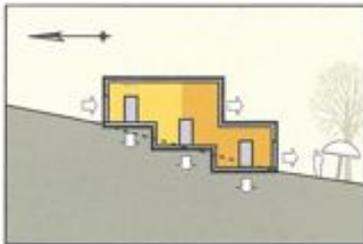
# Bien concevoir pour mieux vivre

L'acte de construire constitue un enjeu majeur pour une personne ; d'abord parce qu'il a tendance à être unique, ensuite parce sa réussite conditionne le bien-être chez-soi. Aussi plusieurs données sont à prendre en compte.

## • Le programme

Il précède toute autre action et doit comporter les éléments qui expriment les besoins, le fonctionnement, l'ambition, les projets à moyens et long terme, de la famille qui va intégrer le futur bâtiment. Il interagit avec l'ensemble des données qui suivent et son degré d'exploration et de définition induit très souvent la pertinence de la réponse architecturale.

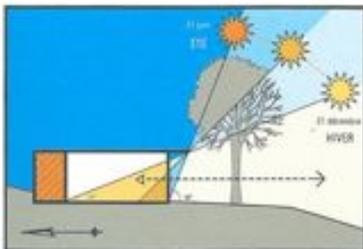
Un croquis peut aider à avancer dans la construction du programme ; cela permet d'appréhender les interactions des espaces entre eux mais aussi avec l'extérieur.



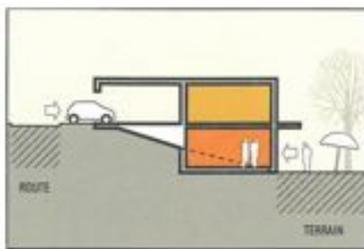
La pente peut permettre des plain-pied pour chaque niveau



Elle permet également de renforcer l'intimité.



Un arbre peut protéger du soleil en été et laisser passer la lumière en hiver



La pente peut être mise à profit pour repenser l'agencement des espaces

## • L'inscription dans le terrain

La connaissance du terrain est primordiale. Elle permet de lister un certain nombre de critères qu'il va falloir intégrer à la réflexion : orientation du terrain, la pente, la végétation existante, le voisinage, la localisation des dessertes... Chacun de ces critères peut devenir un atout intégrant tout projet de construction.

- **L'orientation** peut être mise à profit pour maximiser l'ensoleillement.

- **Une pente** peut permettre de repenser la distribution des espaces avec notamment des plain-pieds avec l'extérieur pour chaque niveau.

- **La végétation** peut être mise à contribution pour générer des masques (vis à vis du soleil ou des voisins)...

- **La localisation** des dessertes peut être envisagée dans une perspective de réduction de l'artificialisation des sols et de facilitation des accès.

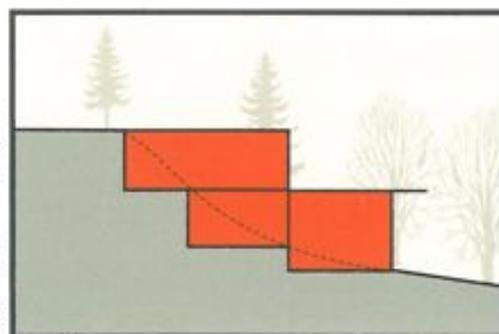
## • L'inscription dans le tissu urbain

Elle relève des registres de l'art (de l'architecture) et du sensible et à ce titre, un architecte conseiller est mis à votre disposition gratuitement par la collectivité.

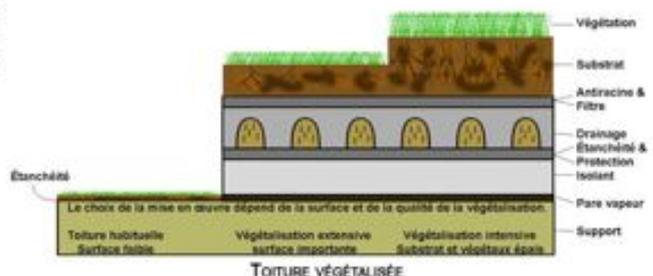
Pour autant, quelques règles peuvent s'appliquer de manière à ne pas générer de dissonance avec l'environnement bâti.

- Proposer des volumes s'approchant de ceux déjà présents.

- Concevoir une forme de toiture reprenant les caractéristiques locales ou, au contraire inscrire subtilement une toiture terrasse. Il s'agit alors de travailler sur une rupture de style présentant une certaine qualité esthétique et faisant sens.



Une toiture terrasse, pour peu qu'elle soit végétalisée, dissimule le bâtiment vis à vis de ceux situés à l'amont : elle favorise ainsi l'intégration du bâtiment dans le paysage existant.



Étanchéité

Le choix de la mise en œuvre dépend de la surface et de la qualité de la végétalisation.

Toiture habituelle Surface faible      Végétalisation extensive surface importante      Végétalisation intensive Substrat et végétaux épais

TOITURE VÉGÉTALISÉE

# S'exprimer tout en respectant l'existant

L'acte de construire représente la mise en avant de sa propre identité. Celle-ci comporte de nombreuses dimensions, sociale, économique, culturelle, idéologique... En cela elle découle et participe à une identité commune.

## • L'inscription dans le tissu architectural

Faire valoir son altérité au sein d'un quartier typé passe par la démonstration de la compréhension de l'âme du quartier. L'expression de l'altérité se fait alors sur un registre subtil de variations (couleurs, matériaux, formes, détails).

Même les quartiers les plus typés ménagent des marges de manœuvre permettant d'exprimer une identité.

Il est donc indispensable de s'imprégner des enjeux du quartier.



Dans la zone d'activité d'Ugine le bâtiment de Technicimes présente une identité marquée malgré un volume très « conventionnel » pour un bâtiment d'activité.



## • Le choix des matériaux

Aujourd'hui, les matériaux de construction sont nombreux et chacun présente des propriétés spécifiques. Il est indispensable d'appréhender le choix des matériaux de construction en fonction de différents aspects (insertion dans le tissu architectural, ambition énergétique, ambition écologique, besoin technique, goût, culture...).

Ainsi, l'extension d'Ugitech réalisée par Patriarche & Co ne pouvait être qu'en métal

## • Le choix des couleurs

Ce choix relève des mêmes préoccupations que celui des matériaux. Il est rendu complexe car il fait intervenir le goût mais aussi une perception qui diffère d'un individu à l'autre.

Pour autant, au vu de l'impact paysager que revêt la couleur, comprendre les ambiances de couleur du quartier dans lequel on s'installe est essentiel.

Pour vous aider, un architecte conseiller est mis à votre disposition gratuitement par la collectivité.



La partie du lotissement des Corrûes réalisée par Amédée Bugnard présente une colorimétrie fortement marquée par les pastels de rose et de bleu. Cette colorimétrie est reprise dans la partie basse réalisée par Henri-Jacques Le Méme.



## • Les clôtures et les haies

Les clôtures constituent souvent la première chose à voir d'une propriété. Elles ont pour fonction principale de marquer la limite de la propriété de manière visuelle et physique, mais également de masquer et de protéger de la vue. Ce faisant, certaines haies très « étanches » ferment l'espace sur lui-même.

Les haies, si elles sont nécessaires, doivent donc faire l'objet d'une attention particulière.

- La perméabilité visuelle. La mise en place de haies avec des essences diversifiées permet aux habitants de ne pas être déconnectés de l'espace public tout en préservant leur intimité.

- La variété accroît la dimension esthétique de la haie.

# Garder des préoccupations énergétiques

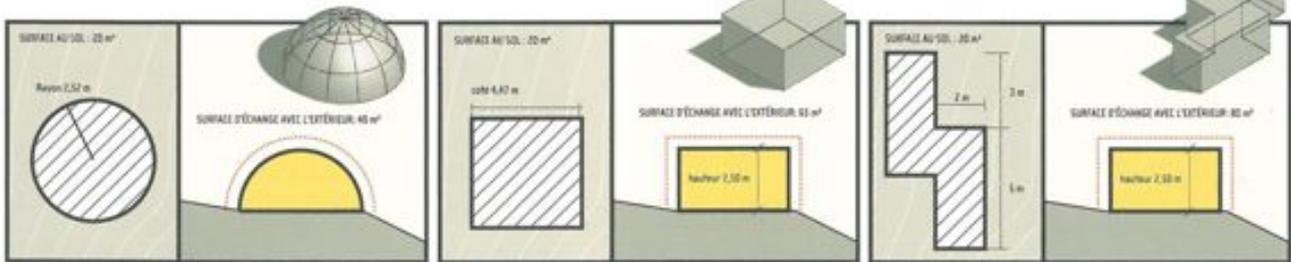
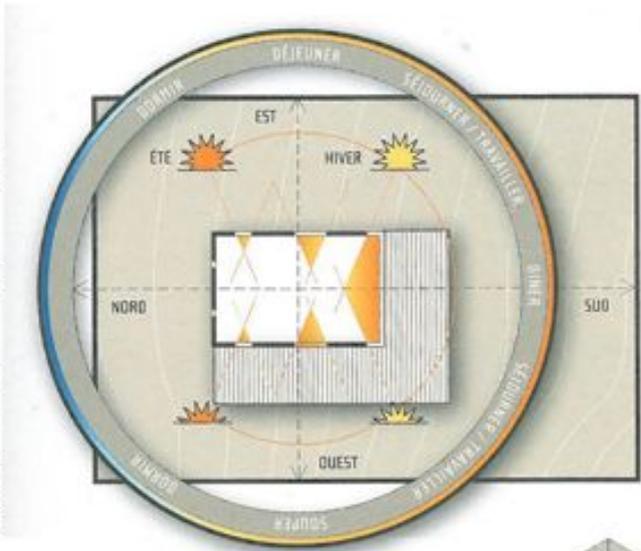
Aujourd'hui, les modèles développés après la seconde Guerre Mondiale, alors que l'urgence était la règle et que l'énergie «ne coûtait rien» ont montré leur limite. Alors que les préoccupations environnementales sont de plus en plus prégnantes et que le coût de l'énergie augmente, construire autrement s'impose.

## • La performance énergétique des bâtiments

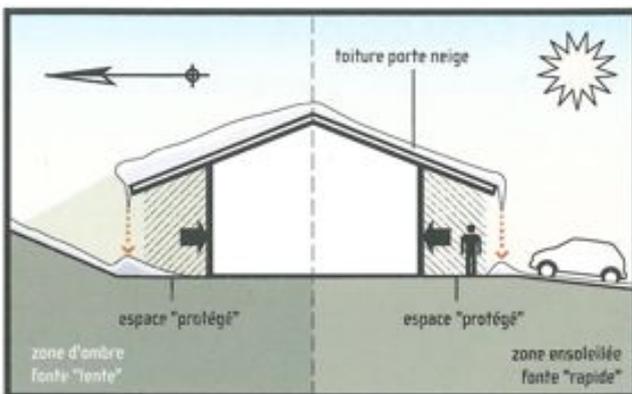
Elle est indispensable et passe par le bon sens.

- L'implantation dans la parcelle doit être pensée de manière à tirer parti au mieux des données locales (apports solaires, couloirs à vent...).
- L'orientation et la configuration doivent pouvoir permettre de réduire les besoins d'éclairage et les déperditions thermiques.
- La simplicité et la compacité des volumes réduisent la quantité de surface du bâtiment ; autant d'espaces d'échanges thermiques avec l'extérieur.

Sans prôner l'habitat sphérique ces quelques données permettent éventuellement d'affiner la configuration et l'emplacement de certains espaces de l'habitation.



À surface au sol équivalente, la demi-sphère présente moins de surface en contact avec l'extérieur que les autres volumes proposés...



Fixer la neige sur le toit freine la pénétration du froid dans la maison.

## • Volumes et astuces pour se préserver des éléments

Des solutions sont déjà connues pour se préserver des éléments.

- Bien connues dans nos territoires, les dépassés de toitures permettent de générer des espaces abrités de la pluie et de la neige... mais aussi du soleil en été...
- La toiture terrasse ou à très faible pans, présente depuis des siècles en Maurienne, permet de retenir la neige qui constitue un «tampon thermique». Aujourd'hui, la toiture terrasse végétalisée est encore plus performante du point de vue thermique
- Les vastes volumes destinés au stockage du foin servaient également à constituer un volume isolant.
- Le positionnement de modules (sas d'entrée, garages...) au nord permettait aussi de ralentir la progression du froid.

## • Les atouts de la toiture terrasse végétalisée

- Une insertion facilitée dans le paysage.
- Une réduction des surfaces de déperdition de chaleur
- Une possibilité de stockage d'un isolant supplémentaire : la neige
- La rétention de l'eau.



Uriage, bâtiment d'activité rue Henri Guaz  
Sans le toit terrasse, de ce point de vue, les hameaux d'Outrechaire seraient invisibles.

# Répondre aux besoins complémentaires

Construire fait appel à des technologies qui peuvent apporter une valeur ajoutée à toutes les réflexions posées au préalable. Ces technologies portent actuellement essentiellement sur les aspects d'isolation, de production d'énergie et de qualité de matériaux.

## • L'isolation des bâtiments

Elle est primordiale et impose une réflexion sur la structure même du bâtiment car elle va avoir des répercussions sur le fonctionnement intrinsèque de la construction.

- Tout d'abord, isoler un bâtiment n'a pas de sens si celui-ci n'est pas étanche.

- La pose d'une isolation peut modifier les flux d'humidité à travers les murs et avoir des conséquences fâcheuses. Il est donc important d'avoir recours à un professionnel pour savoir quel matériau est adapté.

- L'isolation par l'extérieur présente un meilleur rendement que celle réalisée par l'intérieur. Elle permet surtout de ne pas gréver les surfaces intérieures. Pour autant elle nécessite une attention particulière quant à sa protection face aux dégradations potentielles liées à son extériorité.

- L'épaisseur de l'isolant mis en œuvre a un impact significatif sur la performance. Elle ne doit donc pas être négligée...



Aux Charmettes, procéder à une isolation par l'extérieur remettrait singulièrement en question l'identité du quartier. D'autres solutions doivent donc être explorées.



La salle des fêtes réalisée récemment à Héry-sur-Ugine dont l'isolation est renforcée a été conçue pour être économe en matière de consommation énergétique.



Ugine, Hameau de Soney, l'emplacement et le traitement des ouvertures permet déjà de pourvoir le logement en éclairage et en chaleur.

## • La production d'énergie

Elle devient secondaire lorsque le bâtiment est bien conçu. Pour autant quelques systèmes peuvent être envisagés.

- La production d'eau chaude peut être quasiment assurée par des capteurs solaires thermiques..

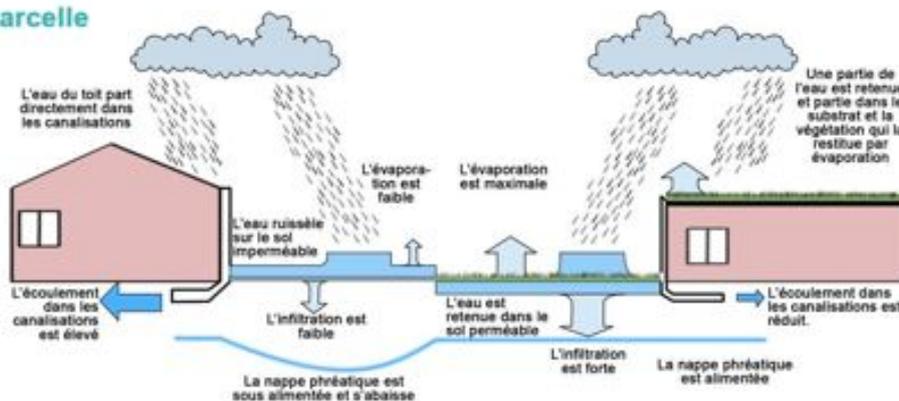
- En revanche, les capteurs solaires photovoltaïques ne garantiront (pour l'instant) qu'une petite partie des besoins en électricité.

- L'utilisation du bois de chauffage (transformé ou non), devient en revanche de plus intéressante financièrement et les techniques de chauffage au bois deviennent également de plus en plus performantes...

## • La rétention de l'eau à la parcelle

Le réchauffement de la planète devrait avoir pour conséquence d'accroître le cycle de l'eau et donc les précipitations. Par ailleurs, l'eau devient une denrée de plus en plus précieuse.

La capturer sur la parcelle revêt alors une véritable signification.



# Pour aller plus loin

## Sites, ouvrages et revues :

La Charte architecturale et paysagère du territoire d'Albertville - Ugine

Commandées par le Conseil Général et réalisées par le CAUE de la Savoie sur chacun des 7 territoires du département, les Chartes architecturales et paysagères ont pour objet de dresser un état des lieux des territoires dans lesquels s'inscrivent les nouveaux projets. Elles soulèvent les principaux enjeux et apportent des éléments de réponses. Celle du territoire d'Aix-les-Bains a été réalisée en 2005



L'inventaire des quartiers des Charmettes et du Nouveau Village

Réalisé par le Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement de la Savoie, cet inventaire systématique et technique donne une vision précise de l'état des bâtiments dont le caractère est resté bien préservé entre 1920 et 2011 (date de réalisation des inventaires)



L'histoire des communes savoyardes

L'histoire des communes savoyardes réalisé par un collectif d'historiens et d'enseignants est un ouvrage de référence dont le contenu permet d'avoir un portrait des événements ayant touché les communes et ayant impacté leur évolution.

La Carte Archéologique de la Gaule

La CAG 73 est un ouvrage réalisé par un collectif dont le contenu est un pré-inventaire répertoriant l'ensemble des publications archéologiques portant sur chaque territoire communal. Il permet entre autre d'appréhender le potentiel archéologique d'un site.



Les textes du Grenelle de l'Environnement

Le site <http://www.legrenelle-environnement.fr>, présente essentiellement le processus du Grenelle, les lois, les engagements et les réalisations qui en ont découlé.

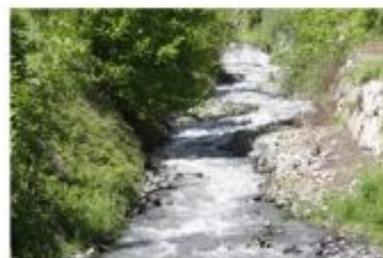
Le site du Réseau Inter-régional de l'habitat groupé

Le site <http://www.habitatgroupe.org> présente l'actualité du réseau et offre de nombreuses ressources pour les groupes de projet.



## Organismes et structures d'accompagnement :

L'ADIL	L'Agence Départementale d'Information sur le Logement a pour mission de produire une aide juridique et financière adaptée aux besoins des particuliers.
L'ASDER	L'Association Savoyarde pour le Développement des Energies Renouvelables, est une structure de formation et d'accompagnement des particuliers dans le domaine de l'amélioration de la performance énergétique de leur bâtiment.
Le CAUE	Le Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement est une association départementalisée créée par la loi sur l'architecture du 3 janvier 1977. Il a pour but de promouvoir la qualité de l'architecture, de l'urbanisme, et de l'environnement avec le souci permanent de les adapter aux particularités locales.
La CDP	La Conservation départementale de la Savoie est un service spécialisé du Conseil Général. Il a pour vocation d'étudier et de valoriser le patrimoine savoyard ; à ce titre réalise des actions, dispose d'une documentation et de compétences.
La Commune	La commune est une collectivité dont une des missions est de proposer un cadre à l'évolution de son territoire. À cet effet, elle dispose d'un document d'urbanisme constitué d'un Projet d'Aménagement et de Développement Durable, d'une cartographie et d'un document de règles opposables validées par l'État. Elle met à la disposition des particuliers un Architecte conseiller.
Le CPNS	Le Conservatoire du Patrimoine Naturel de la Savoie est une association Loi 1901 créée en 1991 par l'État, le Département et les associations savoyardes de protection de la nature. Ses objectifs sont la sauvegarde et la gestion des milieux naturels remarquables du département, et de porter à connaissance de tous publics les éléments constitutifs de ce patrimoine.
Le PACT	Le PACT, a pour missions, à destination des particuliers, la lutte contre l'insalubrité, la lutte contre la précarité énergétique (amélioration thermique), le maintien à domicile et la valorisation du patrimoine ancien ; et à destination des collectivités, l'accessibilité des équipements recevant du public.





# Morceaux de hameaux

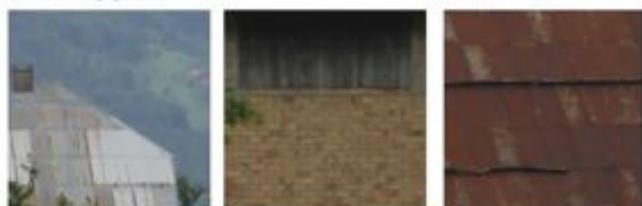
## Mont-Dessous



## Le Villard



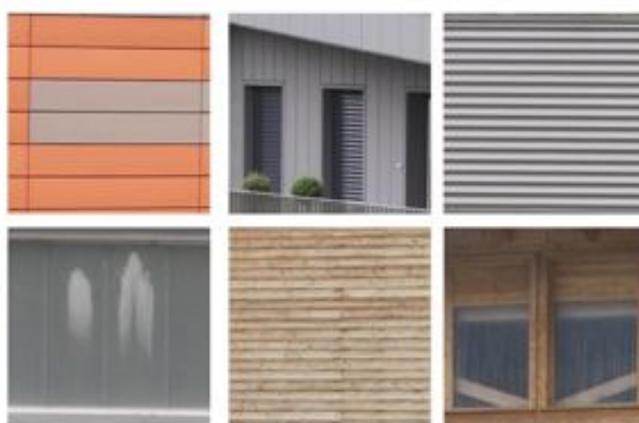
## Les Rippes



## Soney



## Éléments d'activités



À la demande de la Commune d'Ugine, ce document a été élaboré par le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de la Savoie (CAUE), avec le concours des services de la Commune d'Ugine et de Mickaël Girard, architecte conseiller.

**Le CAUE de la Savoie** a pour mission de développer l'information, la sensibilité et l'esprit de participation du public dans le domaine de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement. L'objectif de ce cahier est d'inciter chacun à améliorer et à accompagner les évolutions de notre cadre de vie en faisant preuve de créativité.

**Vous voulez construire, rénover, aménager, agrandir... et vous souhaitez que votre projet soit le plus parfait possible.**

**Avant même de rentrer dans les détails et de concevoir les premiers plans, votre architecte conseiller, dépositaire des savoirs techniques et également d'une connaissance fine du secteur, peut vous donner des conseils gratuitement afin de bien démarrer votre projet et l'améliorer.**

**Cet architecte est mis à votre disposition par vos élus avec l'aide du Conseil général de la Savoie et de la Maison de l'intercommunalité de Haute-Tarentaise afin de préserver la qualité du cadre de vie de votre territoire.  
N'hésitez pas à le consulter.**



**Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de la Savoie :**  
B.P. 1802 – 73018 Chambéry Cédex – Tél. 04 79 60 75 50

**Agence Départementale d'Information sur le Logement :**  
131, rue Juiverie - 73000 Chambéry - Tél. 04 79 69 90 20

**Association Savoyarde pour le Développement des Énergies Renouvelables :**  
Maison des énergies – 562, avenue du Grand Arietaz – 73000 Chambéry – Tél. 04 79 85 88 50

**Service Territorial de l'Architecture et du Patrimoine :**  
65, avenue de Lyon – 73000 Chambéry – Tél. 04 79 60 67 60

